



CONDUITE A TENIR LORS D'UN ÉVÉNEMENT BIOLOGIQUE OU CHIMIQUE

Fiche pratique à destination des responsables de sécurité et de sûreté des établissements recevant du public

Cette fiche pratique, à destination des responsables de sécurité et de sûreté des établissements recevant du public, décrit les bonnes pratiques à adopter en cas de survenue d'un événement de type biologique ou chimique au sein de ce type d'établissement.

Les criminels et les terroristes ont démontré leur capacité à fabriquer des explosifs ou des substances chimiques en utilisant des produits chimiques courants.

Aujourd'hui, la volonté des terroristes de fabriquer et d'utiliser des agents biologiques ou chimiques est avérée. Plusieurs tentatives d'attentats ont ainsi été déjouées par les autorités ces dernières années :

- ⊙ **été 2017** : arrestation d'individus préparant un attentat chimique en Australie ;
- ⊙ **mars 2018** : tentative d'assassinat au *novitchok* au Royaume-Uni ;
- ⊙ **mai 2018** : découverte de tutoriels de fabrication d'explosifs et de ricine (toxine) lors d'une perquisition en France ;
- ⊙ **juin 2018** : découverte d'un laboratoire clandestin de production de ricine en Allemagne.

En cas d'événement de nature biologique ou chimique, une bonne organisation préalable de vos établissements ainsi qu'une réaction adaptée de vos personnels peuvent sauver des vies.

1

Qu'est-ce qu'un événement biologique ou chimique ?



La menace biologique se caractérise par l'utilisation de deux types d'agents :

- ⊙ **les agents infectieux** (virus, bactéries, champignons). Ils peuvent être :
 - contagieux. Quelques agents suffisent alors pour provoquer une épidémie si la maladie n'est pas détectée à temps ;
 - peu ou pas contagieux (bacilles du charbon). Ces agents peuvent exceptionnellement se transmettre lorsqu'ils sont, par exemple, sous forme de poudre fine volatile. La dispersion initiale peut passer inaperçue. La maladie se déclare alors après une période d'incubation pouvant aller de un à dix jours, compliquant d'autant plus l'identification de son origine.
- ⊙ **les toxines, substances toxiques produites par des organismes vivants** (ricine par la graine de ricin, toxine botulique par le bacille *clostridium botulinum*). Elles peuvent être :
 - inhalées par les voies respiratoires, leur action nocive peut alors survenir en quelques minutes ;
 - ingérées par voie alimentaire ou hydrique, leur action peut survenir en quelques heures, voire davantage. La survie des personnes intoxiquées tient alors essentiellement à l'identification très rapide de l'agent et, souvent, à l'administration, en extrême urgence, du traitement adéquat.



La menace chimique est liée à l'utilisation de produits toxiques qui sont inhalés par les victimes (gaz ou aérosols de fines gouttelettes), qui pénètrent à travers la peau ou qui sont ingérés (aliments, boissons).

Si leur action est généralement rapide (quelques secondes à quelques minutes), ils peuvent toutefois entraîner des effets secondaires très graves qui n'apparaissent que plusieurs heures après l'agression (phosgène, chlore, etc.).

Certains de ces produits sont très répandus dans l'industrie (chlore, cyanures), d'autres sont uniquement fabriqués à des fins offensives (sarin, ypérite, etc.). Si certains toxiques se dispersent assez rapidement (acide cyanhydrique, chlore), d'autres, moins volatiles, sont dits « persistants » et peuvent maintenir le danger pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours. Ces derniers sont généralement « contaminants » : ils se déposent sur le corps, les vêtements, les objets et peuvent se transférer d'une personne à l'autre.

CONDUITE A TENIR LORS D'UN ÉVÉNEMENT BIOLOGIQUE OU CHIMIQUE

Fiche pratique à destination des responsables de sécurité et de sûreté des établissements recevant du public

2

Comment réagir en cas d'événement biologique ou chimique ?

ELEMENTS D'ALERTE	ACTIONS A REALISER
LES SYMPTÔMES : LA DÉTECTION, SUR PLUSIEURS PERSONNES, DE L'UN OU DE PLUSIEURS DES SYMPTÔMES LISTES CI-APRÈS DOIT VOUS ALERTER. ☐ Angoisse, agitation ☐ Chute brutale ☐ Tremblements, convulsions, crampes ☐ Suffocation ☐ Difficulté pour respirer ☐ Toux ☐ Larmoiments, sueurs ☐ Douleur aux yeux	○ Donner un bilan d'ambiance à votre service de sécurité et décrivez-lui succinctement la situation (contexte et symptômes observés, gravité et ampleur de ces symptômes, nombre et état des victimes). ○ Alertez, ou demandez à votre poste de sécurité d'alerter les services de secours (18, 15 ou 112). ○ Faites évacuer le public de la zone soumise à un risque et guidez le vers un point de regroupement identifié, si possible aéré. ○ Demandez aux personnes de limiter les contacts entre elles, de ne pas boire, manger ou fumer. ○ Évitez que d'autres personnes non exposées ne viennent dans la zone concernée. ○ Coupez les systèmes de ventilation et de climatisation propres au bâtiment touché afin de limiter la diffusion d'air vicié. ○ Encouragez les victimes conscientes à rester sur place, au point de regroupement. ○ Tentez de limiter les phénomènes de panique en rassurant les victimes et les personnes dans l'attente des secours. ○ Faites retirer les vêtements (manteau, blouson, pantalon, etc.) présentant des tâches de contamination (liquide/poudre). ○ Faites le bilan des victimes inconscientes : • Libérez leurs voies aériennes ; • Si elles respirent : mettez-les en position latérale de sécurité ; • Si elles ne respirent pas : ne tentez pas de bouche à bouche. ○ Si nécessaire, contrôlez les hémorragies, même avec un garrot de fortune. ○ Préparez l'accueil des secours. ○ Si vous pensez être contaminé, signalez-vous aux services d'incendie et de secours ou au service d'urgence et réanimation (SMUR).